

On distingue dans le monde plusieurs sortes de visites, selon l'objet qui les inspire : il y a les visites *officielles* ou de *cérémonie*, les visites de *remerciement*, de *condoléances*, d'*amitié*, et enfin, les visites d'*intérêt*. Jamais nos visites à nos semblables ne revêtent tous ces caractères à la fois ; mais il n'en va pas ainsi dans nos rapports avec Notre-Seigneur : nous avons toujours autant de raisons d'aller le voir, et par le fait autant de devoirs à remplir en sa présence, que nous venons d'énumérer de catégories de visites.

1. Les visites *officielles* ou de *cérémonie* sont celles que doivent des inférieurs à leur supérieur hiérarchique, en certaines circonstances. Quand un grand personnage, un représentant de l'autorité supérieure, passe dans une ville, tous ceux qui dépendent de lui directement sont tenus d'aller lui offrir leurs hommages, et, s'il y séjourne quelque temps, on se fait un devoir de l'entourer d'une escorte d'honneur.

L'application est facile : le Roi des rois a daigné s'arrêter au milieu de nous ; sa Majesté trois fois sainte se plaît à résider dans notre voisinage et nous, ses humbles sujets, qui dépendons de lui en tant de manières, qui ne sommes rien que par lui, nous ne nous sentirions pas obligés par de hautes convenances à lui présenter, au moins de temps en temps, en son domicile, l'hommage de nos *adorations* ?

2. Quand on a reçu de quelqu'un un cadeau ou une invitation à dîner, on lui doit une visite de *remerciement*. Nous n'essaierons pas d'énumérer ici les "cadeaux" de notre incomparable Bienfaiteur. Chacune de nos journées n'est-elle pas un tissu de ses largesses ? Nous aurions donc beau multiplier nos visites, nous resterions toujours en retard envers Lui. Est-ce une raison toutefois pour ne lui en faire aucune ?

Si, de plus, notre généreux Ami nous fait l'honneur de nous inviter parfois à sa Table, il est clair que le quart d'heure d'actions de grâces après la communion ne saurait suffire à l'expression de notre reconnaissance, pas plus que ne suffisent à des convives les deux ou trois heures passées, après le repas, en compagnie de leur hôte. Et, de même que la politesse exige encore d'eux